

CONCOURS DE DANSE de l'Océan Danse
29 et 30 avril au Palais des Arts de Vannes

Pour participer au concours, vous devez fournir à « l'Océan Danse » certain nombre d'éléments. En voici la liste – à nous fournir pour le **samedi 28 Janvier** :

- **Pour un passage individuel** : Un chèque de 15€*
- **Pour un passage en duo** : Un chèque de 7.5€* (par danseuse)
- **Pour un passage en groupe** : Un chèque de 5€*

ATTENTION :

- Merci de faire **des CHEQUES DIFFERENTS** pour chaque passage sur scène.
- Joindre à nouveau **UNE/DES PHOTOCOPIE(S) de PIECE D'IDENTITE** par passage sur scène.

Exemple : un passage en solo + un passage en groupe = un chèque de 15€ + un second chèque de 5€ + 2 photocopies de pièce d'identité.

**Chèque à l'ordre de L'OCEAN DANSE*

→ Pour toutes questions ou compléments d'informations, nous restons évidemment à votre disponibilité. N'hésitez pas à venir nous voir entre deux cours. Nous sommes présents à la salle de danse

- Le mardi de 17h30 à 20h30 (Florent)
- le mercredi de 13h30 à 22h ou le samedi de 9h30 à 13h30.(Amélie)

→ Vous pouvez également nous contacter à **ameliegauthier.danse@gmail.com** ou **0630303273** ou **florent.bourdais@live.fr**.

→ **ATTENTION** : une répétition générale publique **OBLIGATOIRE** aura lieu en avril. Nous vous communiquerons les informations ultérieurement.

→ Le concours est ouvert au public. Une entrée payante vous sera alors demandée à l'accueil du Palais des Arts le jour du concours.

Merci,

Amélie. Et Florent